



# LA COMMISSION CONCORDATAIRE CONCERNANT LES ENTREPRISES DE SECURITE (CES)



## Annonce de fin d'activité d'un chien

(Concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité, art. 11)

Canton :

Entreprise (raison sociale) :	
Adresse et localité :	

CONDUCTEUR-TRICE DE CHIEN			
Nom(s) :		Prénom(s) :	
Date de naissance :		Carte No. :	
<input type="checkbox"/> l'agent-e reste au service de l'entreprise		<input type="checkbox"/> voir son annonce de départ	

CHIEN			
1 <sup>er</sup> nom officiel :		Né le :	
No. puce :			
Carte No. :		Échéance :	
<b>Date du départ</b> :			

MOTIF(S) DU DÉPART	
<input type="checkbox"/>	chien retiré du service
<input type="checkbox"/>	chien euthanasié / décédé
<input type="checkbox"/>	autorisation échue, pas de renouvellement
<input type="checkbox"/>	autre(s), à préciser :

ANNEXE(S) AU PRÉSENT AVIS DE DÉPART	
<input type="checkbox"/>	carte de légitimation concordataire susmentionnée (dans tous les cas)
<input type="checkbox"/>	autre(s), à préciser :
<input type="checkbox"/>	carte non restituée, motif(s) et explications :

Lieu :	Date :
Timbre de l'entreprise et signature du/de la titulaire de l'autorisation d'exploiter (art. 8) :	